

SUIVI ET EVALUATION D'UN PROJET

Le suivi d'un projet consiste à examiner les moyens déployés et les activités menées en vue de surveiller les progrès accomplis par rapport aux indicateurs sur la voie de la réalisation des produits. La liste de vérification ci-après indique les éléments ou les questions clés devant être vérifiés par rapport aux indicateurs dans le cadre de discussions de groupe, d'entretiens ou de l'observation directe, afin de s'assurer que la protection est intégrée pendant la mise en œuvre d'un projet, et/ou de réorienter les activités selon que de besoin. Selon les circonstances, il peut être nécessaire d'élaborer des outils particuliers pour suivre l'évolution des variables proposées.

DONNER LA PRIORITE A LA SECURITE ET NE PAS NUIRE – VERIFIER LES PROGRES ACCOMPLIS PAR RAPPORT AUX INDICATEURS GRACE AUX CONSEILS CI-DESSOUS

| | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'incidents de sécurité signalés et traités (ventilés par sexe, âge et diversité). • Les critères de ciblage spécifiques du projet (vulnérabilité) sont expliqués dans des termes compréhensibles par tous. | <ul style="list-style-type: none"> • Elaborez un outil pour suivre tous les incidents (en veillant à ventiler les données par sexe, âge, type d'incident, etc.), ainsi que les mesures éventuelles prises pour y répondre. • Déterminez si de telles informations sont fournies, et si elles sont (physiquement) accessibles et compréhensibles par tous. |
| <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de formations du personnel sur les politiques internes et les systèmes d'orientation, et nombre de questions soulevées par le personnel à l'issue des formations. | <ul style="list-style-type: none"> • Des systèmes d'orientation ont-ils été établis en ce qui concerne la violence sexiste, la protection de l'enfance, la traite et les incidents de sécurité ? Dans l'affirmative, des formations sont-elles assurées par l'OIM ou d'autres acteurs ? Indiquez le nombre de participants et leur sexe. Veillez à ce qu'une évaluation soit complétée par les participants après la formation. |
| <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'évaluations des risques menées pendant la période de mise en œuvre du projet. • Nombre de mesures d'atténuation des risques prises pour réorienter les projets en fonction des résultats de l'évaluation des risques. | <ul style="list-style-type: none"> • Déterminez le nombre d'évaluations des risques qui ont été effectuées. • Comparez les résultats des évaluations et les modifications apportées au projet. • Les données sensibles sont-elles gérées en toute sécurité ? Pour une gestion des données à caractère personnel en toute sécurité, prière de se référer aux Principes relatifs à la protection des données de l'OIM. |

ACCES APPROPRIE – VERIFIER LES PROGRES ACCOMPLIS PAR RAPPORT AUX INDICATEURS GRACE AUX CONSEILS CI-DESSOUS

| | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de personnes ayant accès aux services (données ventilées par âge et par sexe). • Nombre et type de mesures mises en œuvre pour adapter les services en fonction du profil de la population (sexe, âge, diversité, etc.). | <ul style="list-style-type: none"> • Déterminez le nombre de personnes ayant accès aux différents types de service (données ventilées par sexe, âge, handicap). • Que faut-il adapter/modifier pour que les services ou les activités soient accessibles à tous les profils de la population (enfants, personnes handicapées, personnes nécessitant des soins, etc.). Prière d'indiquer le nombre et le type d'adaptations/de modifications effectuées. |
|--|---|

| SUIVI ET EVALUATION D'UN PROJET | |
|---|---|
| ACCES APPROPRIÉ – VÉRIFIER LES PROGRES ACCOMPLIS PAR RAPPORT AUX INDICATEURS GRACE AUX CONSEILS CI-DESSOUS (SUITE) | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Dans le cas où des variables indiquent un accès inexistant/insuffisant, nombre et type de mesures prises pour réorienter les services selon que de besoin. • Nombre de personnes (ventilation par sexe, âge et diversité) satisfaites de l'accès aux services (il est suggéré de faire remplir un questionnaire après la fourniture des services). | <ul style="list-style-type: none"> • Observez si des personnes/profils/groupes (par exemple, migrants irréguliers, minorités ethniques, etc.) font face à des obstacles particuliers pour accéder à certains services. Déterminez les modifications apportées pour améliorer l'accès aux services. Les informations seront obtenues directement auprès des bénéficiaires. • Formulaires de suivi post-assistance permettant de recueillir le niveau de satisfaction des bénéficiaires et leur niveau de participation à des activités spécifiques. |
| <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de personnes participant, avec les bénéficiaires et les partenaires, à des réunions de consultation sur la satisfaction quant aux services (ventilation par sexe, âge et diversité). | <ul style="list-style-type: none"> • Veillez à ce que les bénéficiaires donnent leur consentement éclairé à la communication d'informations à caractère personnel et à leur participation à des activités spécifiques. • Indiquez le nombre (données ventilées par sexe, âge et handicap) de personnes participant aux réunions de consultation. |
| PARTICIPATION, AUTONOMISATION ET OBLIGATION REDDITIONNELLE – VÉRIFIER LES PROGRES ACCOMPLIS PAR RAPPORT AUX INDICATEURS GRACE AUX CONSEILS CI-DESSOUS | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Nombre et type de réactions recueillies sur les services fournis (ventilation par sexe, âge et diversité). | <ul style="list-style-type: none"> • Les réactions d'un groupe représentatif (de bénéficiaires) sont-elles régulièrement recueillies et prises en considération dans le cadre du projet ? |
| <ul style="list-style-type: none"> • Nombre (données ventilées par âge, sexe et diversité) de bénéficiaires participant à des comités et/ou membres de comités (ventilation par sexe) responsables d'éléments spécifiques du projet (formulation des critères de ciblage, gestion d'un service, etc.). | <ul style="list-style-type: none"> • Les comités sont-ils établis pour certains groupes à risque, et leur composition permet-elle une participation représentative des membres du groupe ? |
| <ul style="list-style-type: none"> • Pratiques d'autoprotection positives utilisées pour lutter contre des pratiques néfastes/incidents en matière de protection. | <ul style="list-style-type: none"> • Les capacités d'autoprotection sont-elles comprises et renforcées dans le cadre du projet ? |
| <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de réunions consacrées à la recherche de solutions aux incidents en matière de protection survenant dans une zone donnée, et nombre de participants à ces réunions (données ventilées par sexe, âge et diversité). • Nombre et type de mesures prises pour répondre aux plaintes. | <ul style="list-style-type: none"> • L'Etat et des acteurs locaux (y compris les membres représentatifs de la population touchée) ont-ils été consultés et associés à la mise en œuvre du projet (en fonction du contexte pour ce qui est des situations de conflit armé) ? • Existe-t-il un mécanisme permettant aux bénéficiaires de déposer des plaintes et au projet/à l'action d'y donner suite ? • Veillez à suivre les différentes plaintes pour identifier les tendances auxquelles il faudra peut-être répondre de façon plus globale. |

EVALUATION

Dans le contexte d'un projet, l'évaluation s'entend de l'appréciation systématique ou objective du projet pour en déterminer la pertinence, l'efficacité, les incidences ou l'efficience globales. L'évaluation désigne en outre le processus consistant à déterminer la valeur ou l'importance d'une activité, d'une politique ou d'un programme. Pour les projets de réponse à une situation d'urgence, elle peut porter plus particulièrement sur la viabilité et les incidences potentielles découlant de l'institutionnalisation de processus et du renforcement des capacités des partenaires locaux, des bénéficiaires du projet ou d'autres communautés touchées.

Pour des orientations sur la façon de planifier et de réaliser une évaluation, prière de consulter les [Lignes directrices de l'OIM en matière d'évaluation](#) et la section du Manuel des projets de l'OIM consacrée à l'évaluation.

QUELQUES CONSEILS EN MATIERE D'EVALUATION

| | |
|-------------------------------------|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> | Garantissez un processus participatif associant tous les groupes (âge, sexe, diversité) ciblés par le projet, de façon que chacun ait la possibilité de s'exprimer. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Choisissez la méthode d'évaluation la plus appropriée en fonction des questions d'évaluation que vous souhaitez poser. Le Manuel des projets de l'OIM présente une sélection des méthodes d'évaluation les plus courantes. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Utilisez les résultats de l'évaluation pour améliorer les mesures futures, proposer des réorientations et informer le personnel et les partenaires des résultats si vous estimez qu'ils peuvent présenter un intérêt pour la communauté plus large. |